AUREF

Plan Etudiants : des moyens à la mesure des enjeux pour toutes les universités françaises !

La capacité de l’université à accueillir l’ensemble des futurs étudiants dans un contexte de croissance démographique forte est devenue d’une importance cruciale en raison de ses implications sociales. Nous réaffirmons la nécessité de disposer des moyens humains et matériels nécessaires pour faire face à ce flux afin de poursuivre la démocratisation de l'enseignement supérieur. Cette poussée démographique, prévisible depuis le début des années 2000, doit être accompagnée dans sa durée.

Un consensus se dégage par ailleurs sur le fait que l’université doit accélérer sa mutation dans le domaine des pratiques pédagogiques. La volonté de favoriser une pédagogie plus active, valorisant les compétences transversales, le projet personnel ou l'engagement étudiant implique une évolution des méthodes d’enseignement, la formation pédagogique des enseignants mais également une réorganisation des espaces de travail, la mise à disposition de moyens matériels et numériques ainsi que des compétences techniques en particulier en ingénierie pédagogique.

Cette mutation concerne l’ensemble de l’enseignement supérieur français et elle est d’autant plus urgente que chaque année elle doit accompagner un nombre croissant de nouveaux bacheliers.

Nous souhaitons, pour notre part, alerter sur le problème soulevé par le financement de cette transition pédagogique à l’aide d’appels à projets extrêmement sélectifs.

L’appel à projets Nouveaux Cursus Universitaires (NCU) a permis de sélectionner 17 projets dans sa première phase en 2017. Et une deuxième phase prévoit d’en sélectionner autant sur des questions liées directement au Plan Etudiants et permettant sa mise en oeuvre. Le constat que nous faisons est que l’Etat donnera les moyens de cette évolution pédagogique à quelques établissements qui représenteront probablement moins de 500 000 étudiants et il laissera sans moyens adaptés le reste de l’enseignement supérieur représentant plus de deux millions d’étudiants.

L’argument avancé par le ministère est que, d’ici à trois ans, la dissémination des résultats des projets NCU sélectionnés bénéficiera à l’ensemble de la communauté universitaire française. Outre le fait que le Plan Etudiants est à mettre en œuvre dès la rentrée prochaine, ceci peut s’interpréter comme une absence de politique nationale et un désintérêt vis à vis des étudiants inscrits dans des établissements non retenus dans le cadre de la compétition. Cela pose surtout la question de la méthode employée : pour faire face à un problème général, seuls quelques lauréats bénéficieront de moyens et de temps alors que la majorité sera abandonnée à elle-même. Ces mesures accentueront de facto les inégalités entre les étudiants, les disciplines et les territoires, inégalités déjà sensibles à l’échelle nationale.

Il faut souligner par ailleurs que les projets NCU lauréats ont montré qu’ils étaient construits autour d’un socle commun partagé par la grande majorité de la communauté. L’Etat aurait pu jouer son rôle de régulateur en s’appuyant sur ce socle commun pour arrêter une politique nationale au bénéfice de tous les étudiants, pour favoriser l’égalité des chances.

Ainsi le paradigme discutable du financement sélectif appliqué à la Recherche à travers les PIA successifs visant l’émergence de quelques champions nationaux est progressivement élargi à l’innovation pédagogique en donnant les moyens de délivrer une formation de qualité à quelques établissements sélectionnés. La démarche adoptée est loin de répondre aux enjeux que représente l’Université publique pour le pacte républicain. Et cela ne correspond pas à l'ambition affichée par le plan Etudiants qui est la réussite de tous les jeunes de notre pays.